



Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 17 octobre 2023

Délégués syndicaux en exercice : 45

**Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil
Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANÇON,
sous la présidence de M. Cyril DEVESA, Président.**

La séance est ouverte à 18h07 et levée à 19h30

Étaient présents :

G.B.M : AEBISCHER Élise ; BAILLY Guillaume ; BERNARD Franck ; BOUSSET Jean-Marc ; CONTINI Jean-Claude ; DEVESA Cyril ; GALLIOU Françoise ; HUOT Daniel ; JOUFFROY Jean-Marc ; LEGAIN Olivier ; MESNIER Christian ; NAPPEZ Anthony ; PARIS Daniel ; POUJET Yannick ; SIMONIN Philippe ; TERZO André ;
C.C.L.L : COULET Gérard ; GARNIER Christophe ; MONNIER Alain ; OUDET Alain suppléant de M. Emmanuel CRETIN ; STADELMANN Jean-Claude ;
C.C.V.M : AUBRY Didier ; GAUTHIER André ;

Étaient excusés :

G.B.M : BAEHR Frédérique suppléante de M. Sébastien COUDRY ; COUDRY Sébastien ; DUSSAUCY Nadine ; FIÉTIER Vincent ; GAGLIOLO Lorine ; JACQUIN Denis ; LAMBERT Marie ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; MAILLARD Valérie ; MÉNESTRIER Jean-François ; MICHEL Marie-Thérèse ; ROUX Jean-Hugues ; VIPREY Maryse suppléante de M. Denis JACQUIN ;
C.C.L.L : CHOPARD Félix ; CRETIN Emmanuel ; LIME Angèle
C.C.V.M :

Secrétaire de séance : Franck BERNARD

Procuration de vote :

Mandant : Claudine CAULET ; Félix CHOPARD ; Marie LAMBERT ; Valérie MAILLARD ; Jean-François MÉNESTRIER

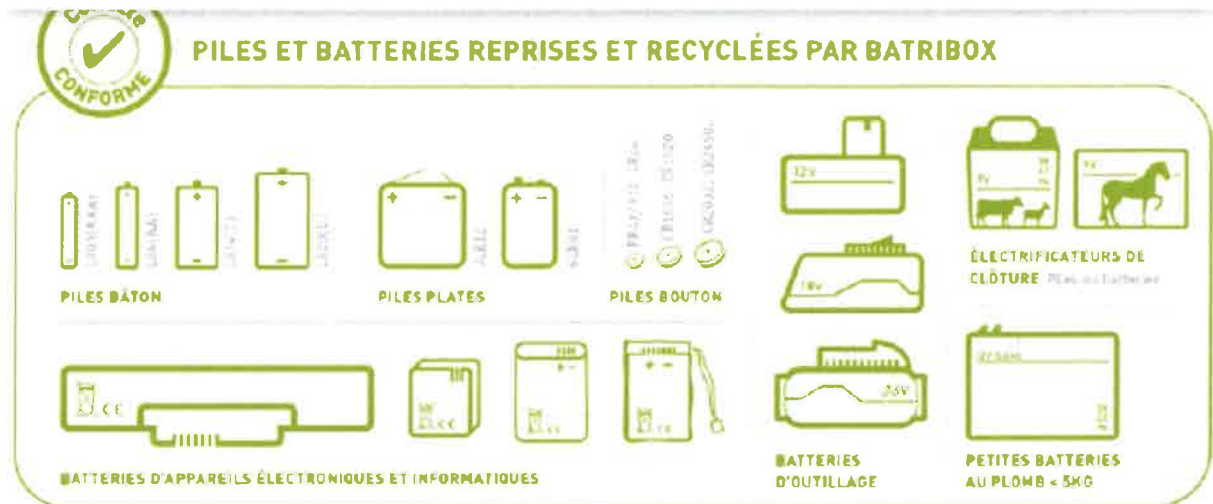
Mandataire : Olivier LEGAIN ; Jean-Marc BOUSSET ; Guillaume BAILLY ; Cyril DEVESA ; Franck BERNARD

DÉCHETTERIES

SCRELEC : AVENANT N°1 AU CONTRAT COLLECTIVITÉS

Rapporteur : Monsieur Didier AUBRY, Vice-Président.

Concernant la REP « Piles et Accumulateurs », le SYBERT a signé un contrat avec l'éco-organisme SCRELEC pour la période 2022/2024 (fin de l'agrément de SCRELEC au 31 décembre 2024). Le périmètre produit de cette REP est le suivant :



La contractualisation avec un éco-organisme permet, entre autre, une prise en charge à coût 0 des « Piles et Accumulateurs » collectés sur l'ensemble des sites industriels du SYBERT (Ecocentres et Centre de Tri) dans des contenants mis à disposition par SCRELEC : ainsi, en 2022, ce sont environ 17 tonnes de « Piles et Accumulateurs » qui ont été collectées.

De plus, le SYBERT a pu bénéficier de soutiens financiers à hauteur de 1 140 € en 2022 : il s'agit d'un soutien au point de collecte (base : 60 €/site dès le 1^{er} enlèvement effectué ; bonus : 60 €/site supplémentaire si tous les enlèvements comprennent 2 fûts minimum).

Aujourd'hui, SCRELEC propose aux Collectivités un avenant permettant le versement d'un nouveau soutien financier lié aux performances de chaque site :



À l'unanimité, le Comité Syndical autorise le Président ou son représentant à signer l'avenant n°1 au contrat Collectivités avec SCRELEC.

Pour extrait conforme,
Le Président du SYBERT,
Cyril DEVESA

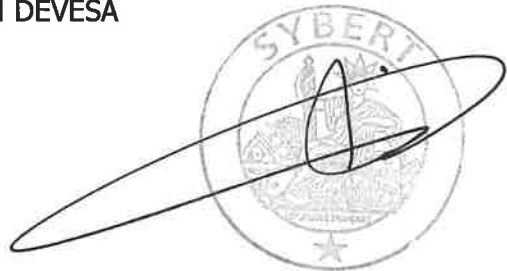
Rapport adopté à l'unanimité.

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0



Secrétaire de séance,

BERNARD Franck

A large, stylized signature in black ink is written over the text "BERNARD Franck".

Envoyé en préfecture le 27/10/2023

Reçu en préfecture le 27/10/2023

Publié le



ID : 025-252508247-20231017-2023_10_18_62-DE